

LA COMMUNICATION SUR LE PROGRES EST UN DOCUMENT INDEPENDANT ET DETAILLE

QUI DOIT UTILISER CE MODELE?

⇒ Ce modèle devrait être utilisé par les sociétés qui ne communiquent avec leurs parties prenantes par le biais d'un rapport public annuel tel qu'un rapport de développement durable ou un rapport financier.

COMMENT LES SOCIETES PARTICIPANTES DOIVENT-ELLES FAIRE CONNAITRE LEUR PROGRES?

⇒ Il s'agit ici d'un modèle à utiliser pour rédiger un document indépendant et détaillé contenant les trois éléments de la Communication sur le progrès :

- La **déclaration confirmant l'adhésion au Pacte mondial**, du Président ou Directeur général ou d'un autre cadre supérieur de la société, doit figurer dans l'introduction de la Communication sur le progrès.
- La **description des actions pratiques menées et des processus de mise en œuvre utilisés**. Les participants devraient donner, au regard de chacun des principes ou de chacune des catégories de principes du Pacte mondial, une description des actions pratiques menées et des processus utilisés pour intégrer les principes dans les opérations de la société.
- La **mesure des résultats obtenus ou attendus**. Les participants devraient inclure des indicateurs de performance dans leur communication sur le progrès, afin de faire comprendre les mesures pratiques prises et les processus utilisés pour appliquer les principes du Pacte mondial. Les participants devraient également indiquer la correspondance entre les principes et les indicateurs, par des renvois mutuels.
 - Si les informations fournies dans la Communication sur le progrès ont été certifiées, la société devrait fournir des détails sur la façon dont cette certification a été obtenue.

OU LES COMMUNICATIONS SUR LE PROGRES DOIVENT-ELLES ETRE PUBLIEES?

- **Cas 1.** Si votre société a son propre site web, la Communication sur le progrès devrait être publiée sur le site.
- **Cas 2.** Si votre société n'a pas son propre site web, votre Communication sur le progrès devrait être diffusée par le biais du moyen de communication utilisé pour communiquer avec vos parties prenantes. En outre, une copie électronique de la Communication sur le progrès devrait être soumise sur le site web du Pacte mondial, avec une description des moyens utilisés pour la diffuser à vos parties prenantes.